

N° 6

LAITRE INFOS

Bulletin municipal de Laitre-sous-Amance



Premier semestre 2023



Jun 2023 marque la moitié de notre mandat. Avec une équipe resserrée de 9 élus, j'ai le plaisir de pouvoir vous présenter un bilan plutôt positif. Et j'espère que vous le jugerez aussi favorablement.

Dans le respect des engagements pris auprès de vous en 2020, nous avons :

- *Développé la communication, via la création du bulletin municipal et du site internet, l'utilisation de Panneau Pocket, l'organisation de sondages citoyens, ...*
- *Etabli du contact avec les habitants, malgré le contexte sanitaire, via l'organisation de réunions publiques, d'accueils des nouveaux habitants, l'ouverture de commissions aux non-élus, ...*
- *Réalisé la quasi-totalité des actions prévues, aussi bien en terme de travaux (aire de loisirs du Priolé, éclairage public, chaussée rue Charles de Gaulle, belvédère J. Simonin, écluse rue des 3 évêchés, sentier de la Poterne, ...) qu'en terme de végétalisation du village (fleurissement des entrées et du centre, plantation d'un verger partagé et d'une haie, ...)*

Parmi les points moins positifs, notre difficulté à stabiliser l'emploi d'agent technique (surtout pour des raisons financières), conduisant parfois à un entretien plus délicat du village ; ceci étant contrebalancé par la grande satisfaction du travail réalisé par notre secrétaire de mairie engagée en début de mandat. Avant l'été, nous espérons avoir pu embaucher un nouvel agent technique.

Au final, beaucoup de choses réalisées en 3 ans, tout en accroissant les capacités financières de la commune. Reste pour les 3 prochaines années du mandat à mener à bien la plupart des projets prévus : réhabilitation de l'ex-école en tiers lieu, aménagement du cimetière, sécurisation de l'église, renumérotation de certaines rues, actions en faveur de la transition écologique, ...

Enfin, je tenais à signaler quelques belles actions menées en 2023, tout d'abord en direction de nos aînés avec la reprise du repas commun en janvier, une sortie cinéma et la renaissance du Cercle St Laurent en mars, mais aussi en direction des jeunes avec le chantier organisé en avril par le Foyer Rural avec 12 lâtrons (6 ados de 12/17 ans et 6 adultes bénévoles) qui ont construit ensemble du mobilier urbain (bancs, tables, transats, pergola) avec des palettes en bois.

Beau 2ème semestre 2023 à tous, et notamment belle période estivale, sans doute sous le signe de la sécheresse et des fortes chaleurs qui demanderont à chacun de prendre soin à la fois de soi, de ses proches et de la végétation autour de chez vous.

Mickaël MEVELLEC, Maire de Laitre-sous-Amance

SOMMAIRE

Page 3 : Le village au quotidien

Page 4 : Bien vivre ensemble

Page 5 : Travaux

Page 6 : Le village à tout âge

Page 7 : Portrait

Page 8 : Aménagements et travaux

Page 9 : Embellissement

Page 10: Budget

Page 11: Etat Civil

Page 12: Pour Contacter la Mairie



LE VILLAGE AU QUOTIDIEN

3



Voeux du maire



Le grand retour au présentiel pour les vœux de 2023 en compagnie de nos élus politiques - Mesdames Carole GrandJean (ministre), Véronique Guillotin (sénatrice), Catherine Krier (conseillère départementale) et Monsieur Philippe Guillemard (député) ainsi que plusieurs maires du secteur - avec qui les nombreux lâtrons présents ont pu échanger. A cette occasion, les petits gagnants du concours de dessin ont été récompensés.

Fête de la Saint Nicolas



Respectant la tradition, les enfants sages de Lâitre ont pu recevoir les friandises de Saint Nicolas, accompagné par le Père Fouettard et le Boucher. Un moment festif dans un décor à l'ambiance de Noël avec contes, chocolat et vin chaud.

Sapin de Noël

Le grand sapin de Noël offert par Christian Etienne a été décoré par les Elus et le Foyer Rural aidés de plusieurs habitants du village.



4 BIEN VIVRE ENSEMBLE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Le 15 avril, à l'invitation de la municipalité, deux nouvelles familles ont fait connaissance des élus. Le maire a présenté la commune, les actions en cours et à venir. Des bons d'achat de chaque producteur du village permettront d'aller à leur rencontre et découvrir des produits locaux. Le prochain rendez-vous aura lieu en novembre 2023.

REUNION PUBLIQUE

Le 17 mars, le thème abordé fut la « transition écologique ». Présentée par Christian Piedallu, elle a permis d'orienter les choix prioritaires pour la commune vers la mise en place de composteurs partagés, récupérateurs d'eau, amélioration des pistes cyclables et la gestion de l'énergie ...



PROPRETE DU VILLAGE



Les déjections canines perdurent malgré la mise en place de bornes de propreté par la commune. L'entretien de certains espaces verts sont réellement problématiques avec la projection d'excréments pour l'employé communal. La tonte de ces secteurs est suspendue, des procès verbaux seront établis à l'encontre des propriétaires canins irrespectueux.

REPAIR'CAFE

Le Repair Café lutte contre l'obsolescence programmée, pour rappel il a lieu chaque second samedi du mois et se tient dans l'ancienne école.



REFECTION DE LA CHAUSSEE RUE CHARLES DE GAULLE

Après plus de 10 ans d'attente, l'entreprise Thiriet est intervenue courant avril. Les riverains de cette rue peuvent à nouveau circuler sereinement sur une voie refaite à neuf, avec le concours de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



AVANT
Rue Charles de Gaulle
depuis l'entrée



APRES
Rue Charles de Gaulle
depuis l'entrée



SECURITE RUE DES 3 EVECHES

Suite à la réunion publique de juin 2021 et aux recommandations du Conseil Départemental, des chicanes destinées à la réduction de la vitesse ont été installées fin avril et subventionnées partiellement par les Amendes de Police et la DETR, elles seront végétalisées à l'automne.

SENTIER DE LA POTERNE

En partenariat avec la commune d'Amance, le chemin qui relie nos deux villages sera réhabilité avec l'implantation d'une passerelle en bois au dessus du cours d'eau. Nos promeneurs vont retrouver prochainement ce sentier aménagé et sécurisé par l'entreprise Lâtrone Ethic Paysage.



6 LE VILLAGE A TOUT AGE



REPAS DES ANCIENS

L'après COVID a enfin permis de renouer avec le traditionnel repas des aînés. Quarante convives ont répondu présent en compagnie de plusieurs élus communaux. Mirabel ' Fig, le traiteur, avait particulièrement soigné le menu. Après les agapes, vint le temps des jeux prétexte à recréer le Cercle Saint Laurent. Les absents ont cependant reçu un ballotin de chocolats offert par la commune, Jeanne Marie Manonviller et Nadine Nickel se sont chargées de la distribution.



CERCLE SAINT LAURENT

Un premier temps d'échange s'est tenu courant février pour renouer avec cette tradition. Un rendez-vous mensuel sera l'occasion de jouer, d'échanger, et participer à diverses activités pour les plus de 65 ans. Le groupe déborde déjà de multiples projets à mettre en œuvre. Une sortie cinéma le 21 Mars au « Royal Saint Max » a enchanté les 18 participants.





Cette jolie jeune fille y rencontre Roger qu'elle épouse le 20 novembre 1948. De cette union naît trois enfants.



Elle est née à Laître Sous Amance le 29 décembre 1929, et y vit depuis toujours. Notre doyenne nous confie que Laître est son village et elle s'y sent bien.



Ses passions sont la lecture, devant le sapin face à la placette des écoliers, le travail à la COOP en haut de la rue Sophie de Bar, et les bonnes amies qui partagent sa vie.



Que de souvenirs pendant les vendanges sur les coteaux du village, entre famille et amis. Des plaisirs simples où sur les pas de portes, les discussions avec les voisins se prolongent.

Merci Mme TRIDON, figure familiale appréciée de tous.



8 AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

EVOLUTION DE L'ANCIENNE ECOLE EN TIERS LIEU

Le projet est dans sa phase de réalisation. Les entreprises sélectionnées interviendront dès septembre. Cet espace totalement rénové accueillera diverses activités dont la bibliothèque début 2024. D'ici là, les élus doivent préparer le chantier et déposer le plancher qui sera recyclé.

Entre la sécurité aux abords de l'église et la future rampe d'accès de l'ancienne école, la rue de l'église sera réaménagée.

L'EGLISE SAINT LAURENT, UN PATRIMOINE FRAGILE



Après avoir constaté l'état du plancher, les fissures sur le fronton, l'érosion de la base du mur côté rue, et l'humidité générale dans le bâtiment, c'est l'état de la façade qui devient préoccupant. L'équipe municipale en a sécurisé les abords.

Un état des lieux et une étude de chiffrage des travaux par un architecte du patrimoine ont été commandés.

L'église coté rue avec le pied de l'église abimé





Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LABEL VILLAGES FLEURIS

Fin Juillet, le jury du concours « Villes et Villages fleuris » passera évaluer la qualité environnementale de notre beau village.

La mise en valeur de nos maisons et l'entretien de leurs abords contribueront à l'obtention de ce label. Nous comptons sur la participation de tous. Les lâtrons les plus investis se verront récompensés de leurs efforts.

Les résultats devraient être annoncés fin septembre.

A cette occasion, une journée d'inauguration « nature » devrait être organisée par la municipalité avec diverses animations.



AVANT

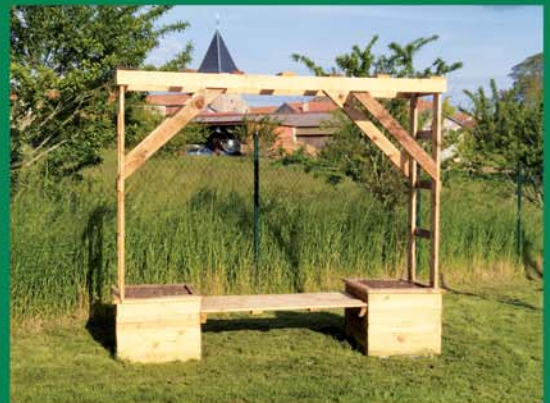
APRES



Exemple d'aménagement pour obtenir la labellisation Villes et Villages Fleuris

CHANTIER JEUNES PAR LE FOYER RURAL

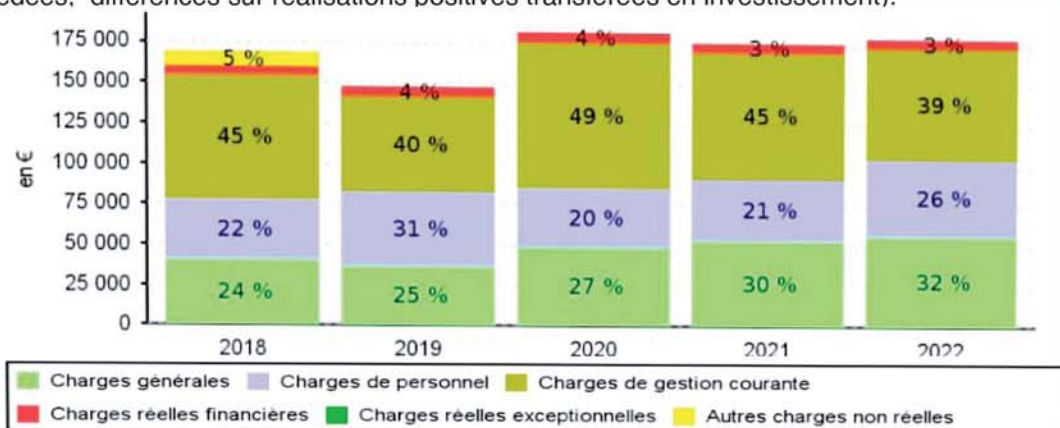
Durant les vacances de printemps, des bénévoles du Foyer Rural ont encadré une douzaine de jeunes de 11 à 17 ans pour réaliser du mobilier avec des palettes recyclées sous la houlette d'un menuisier professionnel. Vous pouvez voir leurs réalisations sur l'aire de jeux du Priolé (deux transats ainsi qu'un banc avec une pergola) et sur la terrasse de la mairie (un ensemble salon de jardin).



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en 6 catégories principales :

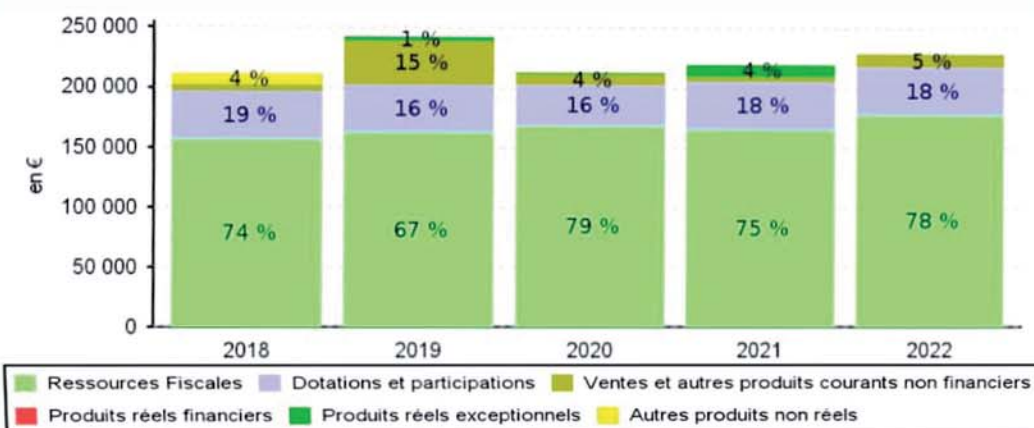
1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeurs comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).



STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en 6 catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont la DGF).
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).



Une situation saine pour notre commune malgré une baisse de nos dotations de l'ETAT qui devaient compenser l'intégralité de la suppression de la taxe d'habitation.

Nous continuons d'investir notamment dans la réfection de l'ancienne école sans faire appel au prêt immobilier rendu quasi inaccessible à cause du taux d'usure qui a mis à l'arrêt bon nombre de projets chez nos voisins.

Les emprunts contractés dans les précédents mandats influent sur nos possibilités actuelles.

La conjoncture permet encore d'obtenir des subventions même si elles sont plus réduites. Nous établissons les dossiers dès lors que l'objet le permet que ce soit au niveau départemental, régional ou national, nous remercions d'ailleurs nos élus qui accompagnent nos projets.



ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :
Tilio GUILBAUD le 12 Novembre 2022

Ils se sont PACSES :
BABIAU Maximilien et DAUBANTON Elodie le 04 février 2023
DEVENEY Mickael et PYRYL Jennifer le 25 février 2023

Ils nous ont quittés :
TROMPETTE François le 06 Mai 2023
SIMON Jacqueline , née SUTTER le 22 Mai 2023

INFO CATASTROPHE NATURELLE

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022 par arrêté ministériel n°IOME2308745A du 03 avril 2023, paru au journal officiel le 03 Mai 2023. Si vous constatez des mouvements de terrain ayant un impact sur vos habitations, il est impératif d'établir des photos pour constituer un dossier, en informer la mairie afin que nous puissions le cas échéant faire cette demande de classement de catastrophe naturelle dès que possible selon le nombre de cas.

L'EQUIPE MUNICIPALE



Mickael Mevellec,
Maire, Toutes Commissions.



Sophie Bonneau,
1ère Adjointe, Finances,
Communication, Embellissement



Thomas Lejeune,
2ème Adjoint, Travaux et Urbanisme,
Syndicat Scolaire



Véronique Croix Legat,
3 ème Adjointe, Embellissement,
Communication, Action Sociale



Christian Piedallu
Communication, Travaux et Urbanisme,
Embellissement,
Ecologie, Democratie Participative



Patrick Fiorletta,
Qualité de vie, Action Sociale,
Démocratie Participative



René Battistin,
Travaux et Urbanisme,
Démocratie Participative,
Correspondant Défense



Denis Deveney,
Travaux et Urbanisme,
Gestion Bâtiments communaux,
Syndicat Omnisports



Jeanne Marie
Manonviller, Action Sociale,
Syndicat Scolaire



MAIRIE

Pour contacter la Mairie

Adresse postale : 1 rue Sophie de Bar - 54770 Laître Sous Amance

Téléphone : 03 83 31 12 47

Adresse mail : laître-ss-amance.mairie@wanadoo.fr

*Ouverture au Public le mardi et le Jeudi de 16H30 À 18H30
et le samedi matin de 10H à 12H (présence des élu.es)*

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

RESTEZ INFORMES !

LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION DE NOTRE VILLAGE :



site internet de la mairie :

<http://mairielaitresousamance.fr>

Pour faciliter vos recherches d'informations sur les services communaux, démarches administratives, ...



Facebook

<https://www.facebook.com/laitresous.amance.3>

Pour les actualités sur les événements au fil de l'eau.



Panneau Pocket

Permet de recevoir sur votre smartphone des SMS d'alertes, d'urgences, d'informations importantes de la mairie. La réactivité en toute simplicité. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application, choisir la ou les communes qui vous intéressent. A vos téléphones!